



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

politique en matière d'aide sociale

Question au Gouvernement n° 894

Texte de la question

POLITIQUE EN MATIÈRE D'AIDE SOCIALE

M. le président. La parole est à Mme Brigitte Bourguignon, pour le groupe La République en marche.

Mme Brigitte Bourguignon. Monsieur le Premier ministre, le Président de la République a clairement fixé notre cap : celui de « limiter la pauvreté sans limiter la richesse » (*Exclamations sur les bancs du groupe FI*), pour reprendre la formule de Victor Hugo, de célébrer la réussite de nos entrepreneurs et, en même temps, de protéger nos concitoyens les plus fragiles. C'est là l'honneur de notre pays et son identité sociale.

Faire plus pour ceux qui ont moins est au cœur du projet présidentiel qui guide l'action du Gouvernement et de la majorité. Nous avons ainsi revalorisé la prime d'activité et baissé les cotisations salariales pour que le travail paye mieux, augmenté l'allocation adulte handicapé et le minimum vieillesse pour protéger les plus vulnérables.

Faire plus cela signifie aussi et surtout traiter les inégalités à la racine à travers une politique sociale qui émancipe par l'investissement dans la petite enfance et dans l'école de la République, et c'est le sens du dédoublement des classes dans les quartiers prioritaires, mais aussi par la formation et par l'emploi, et c'est le sens du projet de loi sur la liberté de choisir son avenir professionnel que nous examinerons bientôt.

Faire plus pour ceux qui ont moins implique aussi de faire mieux. Tel est le sens du versement social unique et automatique, qui fait actuellement l'objet d'une réflexion, non pas pour exclure certains bénéficiaires, mais pour lutter contre le non-recours et permettre à chacun de vivre dignement.

M. Patrick Hetzel. Quelle réponse apporter quand il n'y a pas de question ?

Mme Brigitte Bourguignon. Soyons donc collectivement à la hauteur des attentes sociales légitimes exprimées par nos concitoyens. Vous pouvez compter sur notre majorité à l'Assemblée pour être force de propositions.

La presse a relayé ces derniers jours une note de la direction du budget préconisant la réduction ou la refonte de certaines prestations sociales.

M. Pierre Cordier. Une ex-socialiste qui demande la baisse des aides sociales, on aura tout vu !

Mme Brigitte Bourguignon. Si le rôle de la direction du budget est bien de faire des propositions, celui des responsables politiques que nous sommes est de s'interroger sur le sens de notre politique et de prendre les décisions.

M. Pierre Cordier. Quelle est la question ?

Mme Brigitte Bourguignon. Voici ma question, mon cher collègue : dans ce contexte, monsieur le Premier ministre, pouvez-vous rassurer la représentation nationale sur les intentions du Gouvernement en matière sociale, et plus particulièrement concernant la politique de prestations sociales ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe MODEM.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

M. Sébastien Jumel. Quelle est la question ?

Mme Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé. Madame la députée, le document dont vous parlez est issu de l'administration de Bercy. Il circule en effet, mais il ne s'agit que d'un document de travail. (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe LR.*) Vous savez que je partage votre analyse concernant la protection des plus modestes. Le Gouvernement a d'ores et déjà, avec cette majorité, augmenté le minimum vieillesse, l'allocation adulte handicapé, la prime d'activité.

Mes priorités sont claires. Je présenterai, début juillet, une stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, qui fera de l'investissement social la priorité. Il s'agit d'un enjeu d'émancipation, de dignité et de justice. La solidarité à l'égard des plus fragiles s'exprimera en particulier en direction des enfants et des jeunes : nous développerons des modes d'accueil des jeunes enfants, accompagnerons mieux les parents et renforcerons l'accès à la formation des jeunes les plus éloignés de l'emploi. Nous travaillerons aussi à ce que plus aucun jeune sortant de l'aide sociale à l'enfance ne soit laissé sans solution de logement, d'emploi ou de formation.

Mme Amélie de Montchalin. Très bien !

Mme Agnès Buzyn, ministre. J'y travaille déjà en ce moment avec l'ensemble des acteurs associatifs des communes et des départements. Un tel dispositif complétera l'action du Gouvernement que vous citez sur l'école et sur les quartiers.

S'agissant de notre système de prestations sociales, il présente certains défauts. Il est compliqué, ce qui entraîne notamment du non-recours. Nous devons regarder cette réalité en face...

M. Frédéric Reiss. Qui va payer ?

Mme Agnès Buzyn, ministre. ...et poursuivre la réflexion sur la modernisation de ce système.

Protéger les plus fragiles est l'un des piliers de l'action du Gouvernement. Ce sera le centre de notre action dans les mois qui viennent. Je présenterai dans les prochains jours et mois une feuille de route sur l'hôpital, sur la dépendance et sur notre système de retraite. Libérer les énergies et, en même temps, protéger les plus fragiles est le cœur de la politique que nous menons. Vous pouvez compter sur ma détermination. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe MODEM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Brigitte Bourguignon](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (6^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 894

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 mai 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [23 mai 2018](#)